

## Entreprises privées : vers la responsabilité

**Il est souvent de bon ton de rendre les entreprises responsables d'un certain nombre d'inégalités, de pollutions, d'injustices sociales. Ce serait oublier que le rôle des entreprises n'est pas, en première instance, de défendre l'intérêt commun. Que certaines entreprises ou lobbys d'entreprises aient des pratiques commerciales, éthiques, environnementales et sociales immorales ne fait aucun doute. Dans tous les groupes humains, il y a de bons gens et des voyous. Les entreprises étant un groupe humain (des « personnes morales »), elles n'échappent pas à ce schéma.**

En tant qu'employeurs, en tant que créateurs de richesses matérielles, en tant que producteurs de marchandises et de biens, les acteurs du secteur privé disposent d'un pouvoir d'action qui dépasse parfois celui des Etats. Ce pouvoir devrait s'accompagner d'une responsabilité équivalente. De par la nature même de leurs activités, les entreprises sont concernées en premier chef par les enjeux du développement durable : qui mieux qu'elles a en main les clés de l'économie, du social et de l'environnement ? Les entreprises qui prennent conscience de ce rôle et qui l'assument sont de plus en plus nombreuses. Une dynamique existe, qui n'est pas motivée par les seuls impératifs commerciaux.



↑ Les partenariats privés entre des producteurs (ici, de cacao en République dominicaine) et des firmes disposant d'un réseau de vente coulent de source, pourvu qu'ils soient équitables. (© Eric St.-Pierre, Still Pictures)

## Développement : ne pas se priver du privé

Les entreprises privées ont très largement participé au Sommet de Johannesburg, tant dans sa préparation que dans son déroulement. Plus de 700 d'entre elles ont fait acte de présence, à très haut niveau. Certaines ONG en ont déduit que le sommet faisait la part belle aux intérêts privés au détriment des plus pauvres. C'est peut-être voir les choses par le petit bout de la lorgnette. Comment imaginer, en effet, que les milliards de pauvres de la planète voient leur situation s'améliorer durablement grâce aux seuls fonds publics ? L'intérêt témoigné par les entreprises est l'un des résultats les plus encourageants du sommet, témoignant d'ailleurs des progrès accomplis depuis Rio, en 1992<sup>1</sup>.



↑ La présence des entreprises à Johannesburg n'a pas été du goût de tout le monde. A tort ? (© EPA, Pedro Ugarte)

## Qu'importe le flacon

Ne soyons pas naïfs : il ne faut pas voir dans cet intérêt une conversion soudaine à la philanthropie. Mais plutôt la conviction qu'à long terme la rentabilité exige une plus grande attention aux enjeux humains, sociaux et environnementaux. Tout en admettant que la pression des consommateurs et des groupes sociaux, et la prise de conscience des opinions publiques en général (au sein desquelles figurent des actionnaires) n'y sont pas pour rien. Témoin de cette mutation en profondeur : l'apparition d'agences de conseil spécialisées dans le « management durable »<sup>2</sup> et, plus particulièrement, dans la RSE<sup>3</sup>.

## Responsabilité sociétale : où en sont les entreprises belges ?

Que ce soit par conviction, par pression interne ou externe ou par souci d'image, les raisons ne manquent pas aux entreprises de s'engager vers une gestion « responsable » de leurs activités. Pour les accompagner dans cette démarche, il existe un grand nombre de conventions, de codes, de normes et autres réglementations. Mais, dans les faits, la majorité des firmes belges ont-elles vraiment la fibre RSE ?

<sup>1</sup> Source : ministère français de l'Aide au développement.

<sup>2</sup> Voir, à titre d'exemple, <http://www.businessandsociety.be> ou <http://www.utopies.com>

<sup>3</sup> RSE : Responsabilité sociétale (ou sociale) des entreprises.

Les différents colloques organisés par des gouvernements, des organisations patronales ou d'autres acteurs de la société autour du thème « entreprendre durablement » témoignent d'un intérêt certain. On note qu'il existe des prix qui récompensent une gestion respectueuse du personnel et de l'environnement<sup>4</sup>, les rapports sociaux des entreprises, les groupes de dialogue entre ONG et entreprises, etc. Mais comment cela se traduit-il sur le terrain ?



↑ La responsabilité sociale : une mode dont personne ne se plaindra, pourvu qu'on évite le « greenwashing »... (© Newmont Australia Limited)

Certaines entreprises belges d'envergure internationale, comme Solvay, Delhaize, Colruyt, Ecover, intègrent – plus ou moins – le développement durable dans leur stratégie d'entreprise et leur communication. Elles mettent au point des chartes et des rapports environnementaux qui, peu à peu – sous l'impulsion de l'Union européenne –, évoluent vers un futur « rapport de développement durable ». Du côté des PME (quelque 90 % des entreprises belges), souvent confrontées à des réalités quotidiennes autrement plus prosaïques et plus urgentes, ces préoccupations sont moins présentes. Une étude menée par l'IRGT indique que la plupart des PME sont conscientes des enjeux environnementaux mais ne sont pas sensibilisées au développement durable. Sans doute les normes internationales et les instruments orientés développement durable ne sont-ils pas toujours adaptés à ces petites structures. En Flandre, le programme Trivisi (voir page 159) comble cette lacune en offrant une série d'outils spécifiques aux PME.



↑ Energie ou coup de pub, cette éolienne ? En tout cas, Colruyt est l'un des fers de lance du développement durable parmi les entreprises belges.

(© Le Soir, Sylvain Piraux)

D'autres initiatives ont également vu le jour : CSR Europe est une ONG dédiée à la responsabilisation des entreprises lancée dans le cadre de l'Union européenne en 1995. Elle a développé SME-key, site Internet et guide pratique pour aider les PME à réaliser un audit interne de leur situation en termes de gestion responsable. Unizo (Chambre syndicale flamande des indépendants) et le réseau d'entreprises Business & Society ont concocté un manuel pratique de RSE, avec le soutien de la Communauté flamande. Côté francophone, des Ecocartes<sup>5</sup> ont été mises au point pour aider les petites sociétés à gérer et à communiquer leurs performances environnementales. De façon générale, on ne peut pas encore parler de changement dans la culture d'entreprise. Toutefois, avec l'évolution des normes et le développement d'outils pour soutenir les entreprises, la notion de gestion durable pourrait bien faire son chemin dans les têtes des managers<sup>6</sup>...

ecocartes®

Au niveau wallon, il existe une réflexion menée au sein de l'Union wallonne des entreprises en faveur d'une mise en pratique des principes du développement durable. On trouvera ci-après la charte que l'organisation patronale encourage les entrepreneurs à adopter.

<sup>4</sup> Voir à ce propos [http://www.irgt-kint.be/projects/fesab/index\\_fr.html](http://www.irgt-kint.be/projects/fesab/index_fr.html)

<sup>5</sup> Le guide des Ecocartes est un outil illustré simple et pratique qui permet aux chefs d'entreprise et aux employés d'analyser la performance environnementale d'une petite entreprise ou d'un atelier. Cet outil a été conçu par l'écoconseiller Heinz-Werner Engel pour l'International Network for Environmental Management.

<sup>6</sup> Source : SFPDD.



## Développement durable : entreprendre pour l'avenir

Dans la recherche permanente de l'équilibre entre la nécessité de satisfaire les besoins légitimes de tous les habitants de la planète et l'exploitation raisonnée des ressources naturelles, l'entreprise exerce une action centrale. Non qu'elle porte seule la responsabilité de cet équilibre – en effet c'est l'affaire de tous: particuliers, organisations et groupements privés, secteur public et institutions politiques, partout dans le monde –, mais sa position, au cœur du développement économique et du bien-être social, la place en tête des acteurs responsables.

L'Union wallonne des entreprises est convaincue que cette dynamique implique le respect et la promotion des valeurs suivantes, qui guident les activités économiques, sociales et environnementales de l'entreprise.

Les valeurs qui conditionnent l'existence même de l'entreprise, en tant qu'acteur **économique**:

- l'esprit d'entreprendre, associé à la définition d'un projet, à la volonté d'innover, à la prise de responsabilité et au désir de prendre son avenir en main
- la liberté d'entreprendre, sans laquelle rien n'est possible, car l'entrepreneur responsable doit pouvoir disposer de la latitude nécessaire à la création et à l'expansion de son activité
- la reconnaissance par tous que l'entreprise se situe au centre de la prospérité collective.

Les valeurs conférant à l'activité entrepreneuriale une dimension **sociétale**:

- le respect des individus
- l'épanouissement professionnel des travailleurs
- l'instauration d'un dialogue, autour de l'entreprise, avec des interlocuteurs multiples et variés, dont elle s'efforce d'identifier les attentes, tout en communiquant les siennes.

Les valeurs qui inscrivent l'entreprise au cœur de l'**environnement**:

- la préservation de la nature et de ses ressources, de manière responsable
- la mise au point de solutions aux défis environnementaux des générations actuelles et futures
- l'optimisation des impacts de ses activités, produits et services.

Entreprendre pour l'avenir, c'est se fixer des objectifs toujours plus élevés dans la traduction concrète de ces valeurs. En intégrant ces dernières dans ses plans d'action, l'entreprise sera un agent performant de développement durable.

L'Union wallonne des entreprises s'engage à promouvoir ces valeurs auprès des entreprises wallonnes, et à les intégrer dans son fonctionnement quotidien.

## Actionnaires & Investisseurs : l'éthique en actions

**De plus en plus d'investisseurs et d'actionnaires se révèlent concernés par l'utilisation qui est faite de leur argent, et par l'origine éthique de leurs dividendes. Ce mouvement procède d'un vaste éventail d'intérêts convergents: purement économique chez les assureurs, moral chez les petits porteurs, mixte chez les investisseurs professionnels et les fonds de pension pour qui éthique égale souvent valeur.**

Poursuivie pour séquestration et travail forcé sur ses chantiers de Birmanie, Total a choisi d'indemniser les victimes. Une procédure courante outre-Atlantique. Sursaut moral? Les dénonciations publiques ont fait émerger un actionariat engagé. « Aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, les poursuites judiciaires entraînent de vrais débats au sein des assemblées d'actionnaires. Pour eux, le lien entre l'entreprise et des violations des droits de l'homme signifie de la perte de valeur », explique Anne-Catherine Husson, de Novethic, centre d'expertise sur l'entreprise responsable<sup>1</sup>.



↑ Assemblée d'actionnaires de la multinationale chimique Degussa. Y a-t-il une éthique dans la salle? (© Degussa)

### Obligation morale

En 2002, le Sénat de Belgique vendait les actions TotalFinaElf de ses fonds de pension. La Ville de New York, qui gère également les fonds de pension de ses employés, pose régulièrement le problème. « Refuser d'adopter ces principes (éthiques) revient à

<sup>1</sup> Stéphanie Maupas, *Le Monde*, le 30 novembre 2005.



↑ Une réputation ternie peut avoir des répercussions négative sur la valeur de l'entreprise. (© EPA, AFP, Frank Perry)

risquer la réputation de l'entreprise et peut entraîner des pertes pour les investisseurs», pouvait-on lire dans un de ses nombreux communiqués, en février 2005. Un déficit d'image coûte cher. Et fait peur. « Un fermier du Minnesota qui exprime son mécontentement sur Internet a du poids. C'est surprenant, mais réel », affirme Anne-Catherine Husson<sup>2</sup>.

Le concept de la finance solidaire et éthique est donc né un peu partout dans le monde pour répondre à des problématiques diverses et à différents types de besoins. Ces derniers émanent autant des épargnants (qui recherchent une « meilleure utilisation » de leur épargne) que des utilisateurs des fonds (qui cherchent, pour développer leurs projets, des moyens qui soient plus en adéquation avec leur situation)<sup>3</sup>.

## David et Goliath

Dans la jungle des chartes, codes, rapports et déclarations dont se dotent les entreprises, le candidat actionnaire responsable aura bien du mal à se retrouver.

D'autant que des ONG qui mènent des campagnes dénonciatrices sont devenues, petit à petit, partenaires des entreprises et leur offrent leur propre expertise<sup>4</sup>.

D'où la création, logique, d'associations d'actionnaires motivés par un investissement moralement responsable. Parmi d'autres et pour l'exemple, on peut citer l'organisation suisse Actares; elle se donne pour objectif de promouvoir le développement durable dans les entreprises. Elle les encourage à orienter leurs activités dans le sens du développement durable dans ses trois dimensions, à œuvrer dans le respect des droits humains et à promouvoir ainsi un actionariat responsable, pour contribuer au développement d'une économie au service de l'être humain. Actares n'hésite pas à titiller quelques enseignes suisses plus connues pour leur marketing musclé que pour leur responsabilité sociétale<sup>5</sup>.

## Pour une petite enquête...

L'investisseur qui souhaite se faire une opinion par lui-même pourra toujours s'informer en consultant la fiche de l'entreprise dans laquelle il souhaite investir sur le site associatif <http://www.transnationale.org>. Tout sur les grands et petits manquements à l'éthique commis par plus de 10.000 multinationales: pollution, corruption, blanchiment, violation des droits de l'homme, discrimination... Les meilleures infos sont payantes (un abonnement pas très cher), mais on peut déjà se faire une idée en consultant les pages accessibles gratuitement.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> *La Tribune*, 18 novembre 2005.

<sup>4</sup> On note ainsi des partenariats surprenants, comme celui de Ciments Lafarge avec le WWF ou de la Fédération internationale des droits de l'homme (FID) avec Carrefour...

<sup>5</sup> Nestlé, le Crédit Suisse, Syngenta, Roche, Clariant... Voir <http://www.actares.ch/F/framesetF.htm>

<sup>6</sup> L'IUF (International Union of Food, Agricultural, Hotel, Restaurant, Catering, Tobacco and Allied Workers' Associations) est une fédération syndicale internationale composée de 350 syndicats dans 120 pays. Basée à Genève, elle compte 2,5 millions de membres affiliés.



← Le 14 juin 2001, Chiquita Brands International, COLSIBA (coordination latino-américaine des syndicats des travailleurs des bananeraies) et l'IUF<sup>6</sup> signaient un accord historique: au travers de cet accord, la compagnie Chiquita, connue pour ses violations répétées des droits élémentaires des travailleurs, s'engage à respecter les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail, en ce compris la liberté syndicale. (© Julio Etchart, Still Pictures)



Par ailleurs, pratiquement toutes les banques belges offrent des « placements éthiques ». Il suffit de consulter son banquier ou la page « Bourse » des journaux. Selon diverses sources, les revenus de ces placements sont tout aussi bons que ceux des placements classiques. Ainsi, « Corporate Knights » ([www.corporateknights.ca/info/](http://www.corporateknights.ca/info/)) annonce que, sur une période de 10 ans, ils ont obtenu un rendement composé de 6,6 %, alors que le fonds d'actions « ordinaires » a atteint 6,5 %. On peut donc concilier développement éthique et économie ! Mais il reste du chemin à faire. Même si l'on sait qu'en Belgique l'augmentation moyenne des fonds éthiques est de plus de 50 % par an ([www.plan.be/website/wp0402/fr/html/](http://www.plan.be/website/wp0402/fr/html/)), le volume total de ces fonds ne représente qu'environ 1,7 % de la masse totale des placements. La Belgique se classe néanmoins en tête des pays européens, car la moyenne n'est que de 0,43 % ! (chiffres 2001). Enfin, le site Ethibel ([www.ethibel.org](http://www.ethibel.org)) donne beaucoup d'informations intéressantes sur les firmes et entreprises actives en Belgique et présentant des « aspects éthiques ».

↓ Les Sicav « éthiques » ont un rendement au moins équivalent aux valeurs « classiques ». (© Le Soir, Dominique Rodenbach)



## Le Réseau Financement Alternatif : gardien du temple de l'argent solidaire

En 1987, sept associations<sup>1</sup> réfléchissent ensemble à la possibilité de créer un lien entre l'épargne et la solidarité. S'inspirant de l'expérience néerlandophone de l'association Netwerk Vlaanderen, elles décident de développer le compte d'épargne Cigale en partenariat avec Fortis Banque (ex-CGER).

Le Réseau Financement Alternatif (RFA) devient le promoteur de ce nouveau compte d'épargne ; en contrepartie, il reçoit une commission de la banque pour financer des projets de développement humain. Depuis fin 1998, le RFA est également partenaire de Fortis Banque dans le développement de la sicav éthique et solidaire AlterVision Balance Europe.

En 2001, le Réseau Financement Alternatif et la Banque Triodos ont développé ensemble une gamme de produits d'épargne qui permettent aussi le financement de projets sociaux et environnementaux. Le RFA compte actuellement 70 associations membres actives dans divers secteurs : la lutte contre l'exclusion, l'environnement, la paix et les Droits de l'homme, l'économie sociale, l'éducation et formation et les relations Nord-Sud. Le Réseau comprend les grandes comme les petites associations afin de permettre à toutes d'accéder au financement alternatif. Réseau de sensibilisation, de solidarité et de concertation en matière d'éthique financière et sociale, RFA veut promouvoir l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent.

<sup>1</sup> Solidarités des Alternatives Wallonnes, Crédal, les Écus Baladeurs, le Pivot, l'Université de Paix, le Mouvement International pour la Réconciliation, De Bouche à Oreille.



↑ Ce groupe d'agricultrices du Tadjikistan compte sans doute beaucoup sur les réseaux de finance solidaire pour conquérir un statut et un niveau de vie meilleurs. (© Solidarité Ton Koene, Still Pictures)





↑ 21 novembre 2005 à Bruxelles: La Confédération européenne des syndicats mène une journée d'action dans la perspective de la VI<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Hong Kong. (© Etur)

## Syndicats: revendications durables par essence

Le développement durable est de facto fortement intégré dans l'action syndicale, même si les syndicats restent plutôt absents du débat. L'action syndicale repose, tant sur le terrain que dans les organes de concertation, sur le principe d'équité. Le syndicalisme intègre par essence des préoccupations économiques et sociales, avec un œil ouvert sur l'environnement et le bien-être, en particulier au sein de l'entreprise. Reste que le syndicalisme de base pourrait faire davantage en termes de formation des travailleurs aux enjeux du développement durable.

L'aspect le plus novateur du développement durable tel que l'envisage l'action syndicale réside dans l'intégration des principes d'équité intergénérationnelle et d'équité à l'échelle mondiale. Notons que l'Agenda 21, résultant de la Conférence mondiale de Rio en 1992, reconnaissait le rôle central à jouer par les travailleurs et les organisations syndicales dans la mise en œuvre du développement durable. En Belgique, les six principaux syndicats sont membres du CFDD (voir page 155).

### Le coût du bien-être

Les syndicats reconnaissent eux-mêmes que le développement durable les place face à un dilemme: leurs préoccupations d'amélioration du bien-être des travailleurs, en ce compris la préservation de leurs emplois, pouvant parfois entrer en conflit avec les projets de société qu'ils défendent. En effet, une meilleure protection de l'environnement implique souvent des coûts plus



↑ Travailleurs polonais sur un chantier naval allemand. Les syndicats insistent sur le principe que la coopération des Etats est indispensable pour réguler en commun les questions globales. Logique. (© Still Pictures, Argus)

élevés pour l'entreprise – au détriment peut-être de la masse salariale. Inévitablement, de tels dilemmes sont rencontrés en permanence par ceux qui tentent de mettre en pratique le développement durable dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales... Et c'est dans le respect de cet équilibre que le combat social a sa place.

Eu égard à la dimension sociale du développement durable, un défi majeur pour les organisations syndicales consiste à faire suffisamment pression et à se montrer suffisamment persuasives pour que cette dimension soit prise en compte de façon plus équilibrée dans les processus décisionnels; car ces derniers favorisent d'ordinaire les objectifs économiques plutôt que les objectifs sociaux et environnementaux.

Quels sont leurs outils ?

- la démocratie sociale, où les travailleurs et les syndicats jouent un rôle significatif dans le fonctionnement de la société et des entreprises
- le partage de souveraineté, c'est-à-dire le principe que la coopération des Etats est indispensable pour réguler en commun les questions globales
- le changement des modes de production et de consommation pour rendre la croissance moins dépendante de l'usage des ressources. Condition indispensable pour lutter contre les inégalités entre les pays. Ceci passe par la reconnaissance du principe de précaution, donc du rôle à donner aux pouvoirs politiques pour gérer les risques, et de manière plus générale par la régulation du marché international<sup>1</sup>.

C'est pourquoi les syndicats voient le développement durable comme un processus d'apprentissage, et non pas comme une voie tracée d'avance; et insistent dès lors sur la participation et les mécanismes d'évaluation et de participation, pour progresser de façon évolutive et avec une assise sociétale la plus large possible.

↓ **Manifestation pour une Europe sociale et solidaire, en 2001.**  
(© Le Soir, René Breny)



Dans cette optique, l'action des syndicats s'exerce dans plusieurs domaines:

- le logement
- la mobilité
- l'industrie en Belgique
- les investissements publics belges à l'étranger
- le soutien aux délégués, l'information, la formation, les projets pilotes syndicaux ciblés dans les entreprises, le soutien et l'assistance technique
- la politique climatique au niveau international.

## Action internationale : quelle Europe sociale ?

La politique internationale des syndicats vise notamment à renforcer le syndicalisme de base au niveau mondial. En collaboration avec d'autres mouvements sociaux et des ONG, c'est surtout dans le cadre du mouvement altermondialiste que les syndicats trouvent des collaborations avec la société civile.



↑ **Réforme de la politique européenne sur les substances chimiques: une contribution constructive du mouvement syndical dans les discussions multipartites (11 et 12 mars 2005).** (© Etuc)

C'est en partenariat avec Solidarité Mondiale<sup>2</sup> et en concertation avec les instances de la CMT<sup>3</sup> et les organisations régionales d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie qu'a été mis en œuvre un programme visant à promouvoir le développement social dans le Sud<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Source : Anne Panneels, FGTB.

<sup>2</sup> L'ONG du Mouvement ouvrier chrétien.

<sup>3</sup> La Confédération mondiale du travail est une Confédération syndicale internationale qui réunit 144 syndicats autonomes et démocratiques dans 116 pays.

<sup>4</sup> Source : <http://www.csc-en-ligne.be>



A l'occasion du sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg 2002, la Confédération européenne des syndicats (CES) a publié un manifeste sous la forme d'une résolution<sup>5</sup>, dans lequel elle déclare notamment :

- qu'elle se félicite de la présence d'une large délégation syndicale internationale lors du Sommet de Johannesburg et souligne que ce groupe était le plus important parmi les délégations de la société civile présentes au Sommet
- que l'adoption par la Conférence d'un plan d'action qui met l'accent sur la lutte contre la pauvreté et son financement, ouvre des perspectives d'une nouvelle gouvernance de la globalisation et met en évidence le rôle des entreprises dans ce processus
- qu'il est urgent de transformer le mode de production et de consommation dans les pays développés, en particulier en Europe. La CES rappelle l'intégration de la protection de l'environnement dans le processus de Lisbonne en se fondant sur le lien positif entre protection de l'environnement et emploi, et sur l'importance de la qualité de l'emploi
- que la CES demande que l'Union européenne mette à jour sa stratégie en tenant compte du plan d'action mondial et prépare rapidement un plan de dix ans pour la transformation des modes de production et de consommation. Ce plan doit mettre en évidence la dimension de la qualité sociale et de l'emploi, et s'attacher en priorité aux thèmes :
  - de l'énergie et du changement climatique pour assurer la mise en œuvre effective du protocole de Kyoto
  - de la transformation des modes de production alimentaires et agricoles en réformant la politique agricole commune pour assurer la qualité et la sécurité alimentaire
  - de la concrétisation des orientations de prévention et de précaution, présentées dans le cadre du Livre blanc « produits chimiques »

<sup>5</sup> Mise à jour en 2005 et consultable sur <http://www.etuc.org/a/1418>.



↑ La stratégie de Lisbonne veut faire de l'Europe l'économie la plus compétitive du monde ; « pas sans les droits sociaux fondamentaux », répondent les syndicats. (© Parlement européen)



↑ Après quatre années de rudes négociations, le Conseil des ministres de l'UE a adopté le programme REACH, qui contraint les industriels à déclarer et évaluer 30.000 produits chimiques d'usage courant (sur 100.000) pour préserver la santé publique. L'accord a réjoui les producteurs de chimie, mais désolé les associations de défense de l'environnement pour qui la réglementation a été vidée, si l'on ose dire, de sa substance. (© AP, Geert Vanden Wijngaert)

- qu'il est important d'assurer une meilleure intégration de la dimension environnementale dans le processus de Lisbonne et de Göteborg en faveur d'une qualité sociale et d'un emploi de qualité, meilleur moyen de lutte contre la pauvreté et la précarité
- que la CES agira pour la transformation des systèmes de consommation et de production et la reconnaissance effective de la dimension sociale du développement durable
- que le mouvement syndical européen exige le respect par les multinationales des normes sociales fondamentales de l'OIT
- que la CES rappelle sa demande de l'adoption par l'Union européenne d'un instrument imposant le bilan social et environnemental aux entreprises
- que de même, la CES estime nécessaire que la comptabilité des entreprises soit définie par l'Union européenne de façon que les travailleurs et leurs représentants puissent assurer leur rôle dans le cadre des procédures d'information et de consultation
- et qu'enfin, l'Union européenne impose un cahier des charges reprenant ces mêmes exigences pour toutes les entreprises bénéficiant des crédits à l'exportation comme de marchés publics dans le cadre de programmes d'aide.